



MADAGASCAR



Autorité de Régulation des
Marchés Publics

PARTAGE D'EXPERIENCES SUR LA GESTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE PENDANT LA PANDEMIE DE COVID-19



RAZAFY Harison Vonjy
Directeur Général

PLAN

- ✓ Situation du COVID 19 à Madagascar
- ✓ Mesures stratégiques de riposte à la pandémie à Madagascar
- ✓ Gestion de la Commande publique pendant la pandémie à Madagascar
- ✓ Conclusion



Situation du COVID-19 à Madagascar



CAS CONFIRMES

17,341

EN TRAITEMENT

433

GUERIS

16,657

DECES

251

TOTAL TESTES

93,734

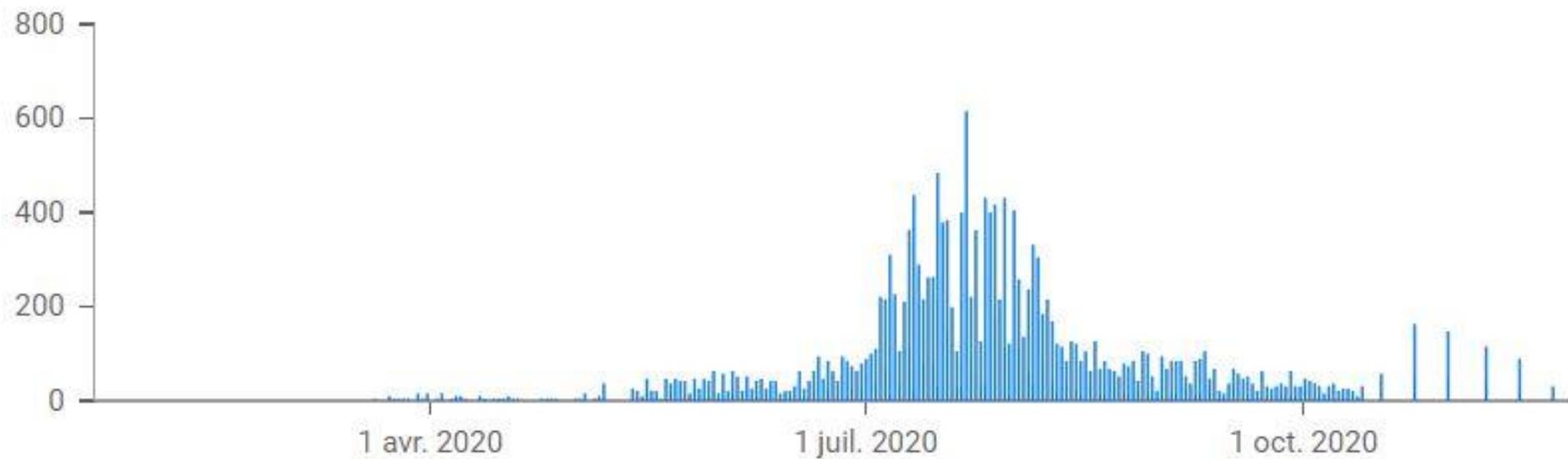
SOURCE: Ministère de la Santé Publique/ Institut Pasteur de Madagascar/ Organisation Mondiale de la Santé
Date: 21 mars au 23 Novembre 2020

Évolution du nombre de cas

Madagascar

Nouveaux

Total

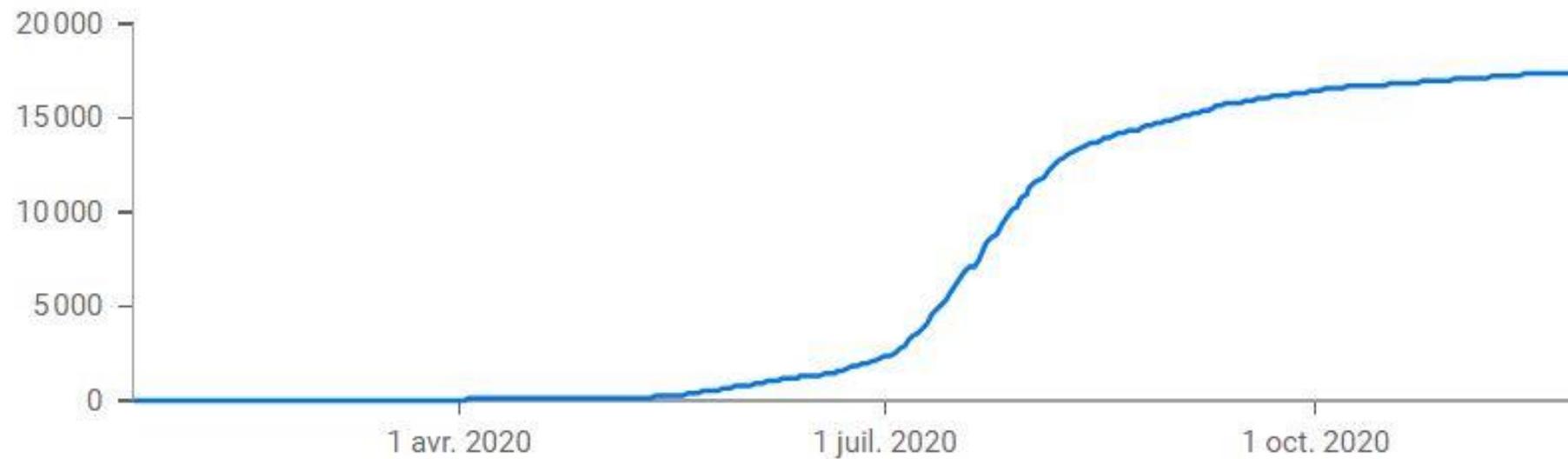


Évolution du nombre de cas

Madagascar

Nouveaux

Total





Mesures stratégiques de riposte à la pandémie à Madagascar

- 
- Adoption du décret N° 2020-359 du 21 mars 2020 proclamant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire de la République
 - Mise en place du Centre de Commandement Opérationnel COVID-19, le 23 mars 2020

Centre névralgique de coordination opérationnelle des différentes mesures prises et appliquées afin de maîtriser la propagation du coronavirus à Madagascar, et ainsi servir de plaque tournante d'informations pour la prise de décision. Ce centre est présidé par le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, et le Ministre de la Santé Publique comme Vice-Président.

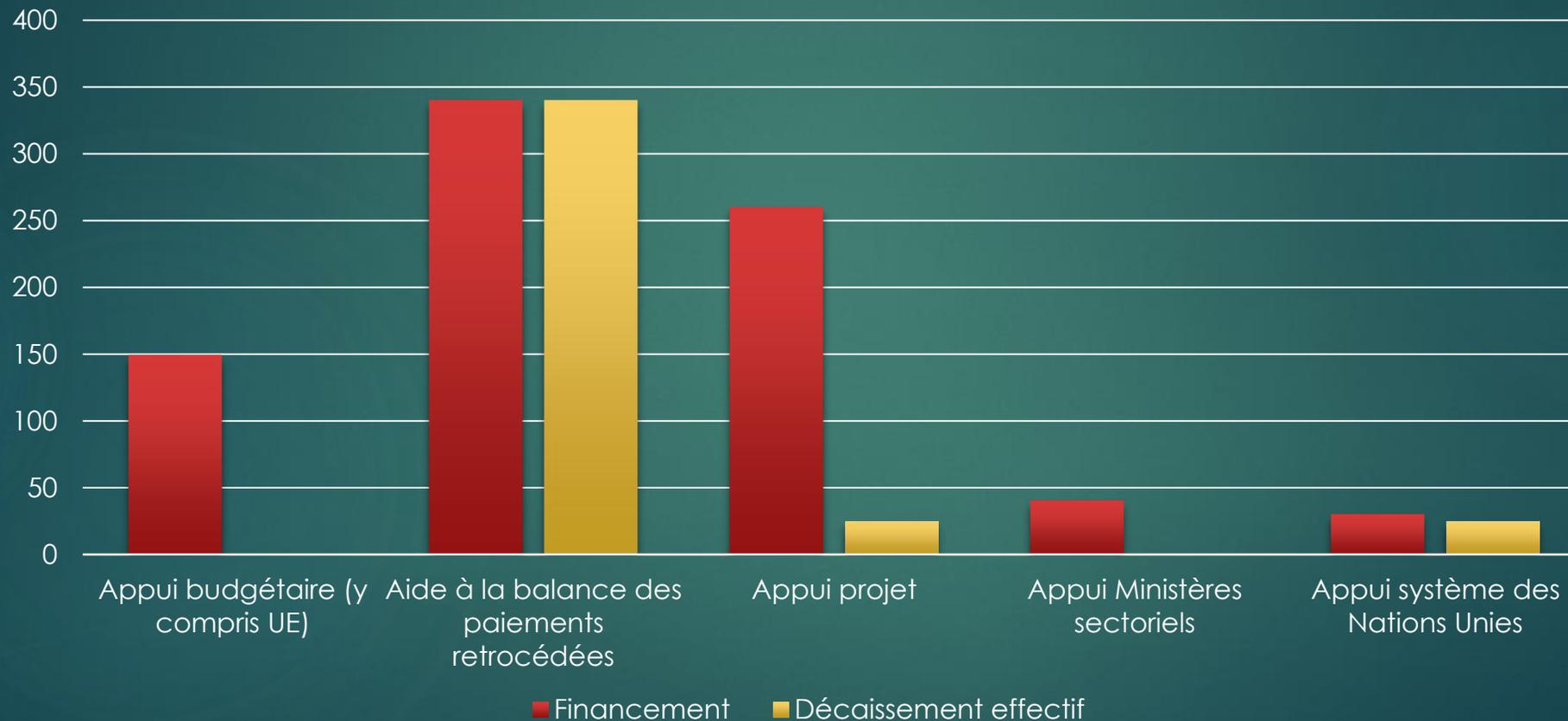
- **Les ressources dédiées à la riposte à la pandémie covid-19 à Madagascar :**

- *Allocations budgétaires*
- *Subventions venant des organismes publics*
- *Dons et aides en numéraire*
- *Appuis des PTFs (en nature et en numéraire), en conformité aux accords de financement*
- *Dons alloués par les Fondations, associations et secteurs privés*

- **Les dépenses dédiées à la riposte à la pandémie covid-19 à Madagascar :**

- *Les dépenses exécutées, à titre préventif, correctif ou compensatoire de riposte immédiate contre la pandémie*
- *Les dépenses spécifiques relevant des Institutions ou Ministères Sectoriels concourant aux mêmes objectifs*

Financement des PTF en réponse à la pandémie de COVID-19 (en \$US millions)





Gestion de la Commande Publique pendant la pandémie à Madagascar

- 
- Pour répondre aux urgences très urgentes, les acquisitions sont cadrées dans le Code des Marchés Publics

Application de la procédure d'Achat Direct, la facilitation et l'allègement au niveau du Système Informatisé de Gestion des Marchés publics (SIGMP) et au niveau du Contrôle.

- Emission d'une Note par le Ministre de l'Economie et des Finances sur la suspension de tous délais en marchés publics pendant la situation d'urgence sanitaire liée à la lutte contre la propagation du Covid-19

Afin de suspendre les procédures des marchés qui peuvent attendre la fin de l'état d'urgence

- Adoption du décret portant création du « Fonds de riposte à la pandémie Covid-19 »

Ledit fonds est dédié au financement des actions menées dans le cadre de la riposte au Covid-19. Son Arrêté d'application stipule les bonnes pratiques mondiales, dont principalement le reporting des dépenses en Covid 19 :

<http://www.mef.gov.mg/reportingcovid>



Conclusion

- 
- En terme de gestion de la Commande publique, Madagascar n'a pas rencontré beaucoup de problèmes, suite à :
 - *La mise en place du Centre de Commandement Operationnel (CCO) COVID 19 comme organe de contrôle des dépenses*
 - *La dérogation à procéder aux Achats Directs, sans considération de montants, pour les départements ministériels en charge directe à la lutte contre le Covid 19 (Santé, Sécurité, Armée, Agence Pénitencière, Commerce...) mais sous contrôle de CCO*



Merci beaucoup